

Pont de Salars, le 6 septembre 2022

Le principal

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Affaire suivie par :  
Lydie BELKESSAM

Tél : 05.65.46.85.69  
Mél : 0120018e-gest@ac-toulouse.fr

La Coste Vieille  
12290 PONT DE SALARS

## Objet : Bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant. Elle est obtenue en fonction de deux critères :

- 1/ le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2022 (relatif aux revenus perçus en 2021) du ménage du demandeur
- 2/ le nombre total d'enfants à charge tel qu'il figure sur le ou les avis d'impôt sur le revenu

Un simulateur accessible depuis « [education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970](http://education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970) » vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.

Vous trouverez ci-après le barème appliqué pour l'année scolaire 2022-2023

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2022-2023

#### BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2022-2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 951	8 622	3 042
2	19 632	10 613	3 744
3	23 313	12 602	4 446
4	26 993	14 593	5 149
5	30 675	16 582	5 851
6	34 356	18 572	6 553
7	38 037	20 563	7 255
8 ou plus	41 718	22 552	7 957
Montant annuel de la bourse	105 €	294 €	459 €
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €

✓ **Le dépôt de demande de bourses s'effectue en ligne, par internet**

La demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies. Pour cela, les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au **portail Scolarité-Services** du 1<sup>er</sup> septembre au 20 octobre 2022. Nous vous conseillons d'effectuer la demande dans les jours qui arrivent afin que les informations transmises soient prises en compte lors de la première facturation au collège.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public,
- récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives,
- donner votre consentement pour l'actualisation de vos informations fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège : dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée,
- obtenir une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Pour accéder au **portail Scolarité-Services**, deux possibilités s'offrent à vous :

1/ Se **connecter avec FranceConnect** : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et à d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou votre compte de l'Assurance maladie ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi, ou msa.fr. Vos informations fiscales sont plus précises, directement transmises au collège et vous n'avez aucune information complémentaire à fournir.

2/ Se **connecter avec votre compte EduConnect** à l'adresse <https://teleservices.ac-toulouse.fr/ts> muni de vos identifiant et mot de passe fournis par le collège, réceptionnés prochainement sur vos boîtes mail.

*Si vous rencontrez des difficultés, vous avez la possibilité de suivre le tutoriel disponible sur l'ENT, ou de prendre contact avec l'établissement. (Lien tutoriel bourse : <https://www.youtube.com/watch?v=SlxVf5ezmwQ>)*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le principal

Jean-Philippe TERRACQ

Référence : circulaire n°2018-086 du 24 juillet 2018 relative aux bourses nationales de collège paru au *Bulletin officiel* n°30 du 26 juillet 2018



**BOURSES DE COLLEGE 2022 - 2023**

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de l'intendance **avant le lundi 19 septembre 2022**  
que vous **souhaitiez ou non** déposer un dossier de bourse

Nom et Prénom de l'élève : .....Classe : .....

Nom et prénom du responsable légal .....

- Souhaite déposer une demande de bourse de collège en ligne\* \* cocher la case correspondante
- OUI** (j'ai effectué une simulation)       **Non** (je dépasse le barème)

- Lors de la campagne de bourses de l'an dernier, j'ai donné mon consentement pour que mes données fiscales soient actualisées chaque année. J'ai déjà réceptionné une notification d'attribution, je n'ai aucune nouvelle démarche à effectuer. (valable pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème)

Si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche, merci de prendre contact avec Lydie BELKESSAM, Adjointe Gestionnaire, soit par téléphone au 05.65.46.85.69 soit par courriel à l'adresse [0120018e-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0120018e-gest@ac-toulouse.fr)

Fait à ....., le..... Signature du responsable légal :